



Réserve Naturelle Régionale
**CHEIRES ET GROTTES
DE VOLVIC**



La Région
Auvergne-Rhône-Alpes

Sport et biodiversité : adoptons les bons gestes !

**Pour profiter de la nature,
soyons tous responsables !**

**Bonne découverte de la
réserve à toutes et à tous !**



Concilier activités de loisirs et respect de la biodiversité

- **Respectez le balisage** des itinéraires et **les indications** données par les panneaux ;
- **Restez sur les sentiers balisés** pour préserver la flore, limiter l'érosion et le dérangement de la faune sauvage ;
- **Soyez discrets**, particulièrement durant la plus forte période d'activité des animaux, entre 4 h et 8 h et entre 17 h et 22 h,
- **Ne jetez pas vos déchets** et rapportez-les, même ceux qui sont biodégradables,
- **Tenez vos chiens en laisse** : pour éviter leur divagation et la poursuite d'un animal sauvage, ainsi que tout conflit avec d'autres usagers. Peu importe leur taille ou leur caractère, ils sont assimilés à des prédateurs par la faune sauvage.

DÉCOUVRIR



CONTACT

ORGANISME GESTIONNAIRE

LPO Auvergne-Rhône-Alpes
Délégation Auvergne

04 37 61 05 06
auvergne@lpo.fr
www.auvergne-rhone-alpes.lpo.fr



Agir pour
la biodiversité

RÉGLEMENTATION

Pour préserver le patrimoine naturel, merci de respecter la réglementation :



Les manifestations sont interdites sur la réserve (sauf autorisation spéciale).